

## Informations générales

### Consignes de sécurité

Chaque élève doit pouvoir justifier de son identité en entrant dans l'établissement : **il devra donc montrer son carnet de correspondance à l'entrée ou à l'accueil.**

Tous les adultes et les élèves **doivent porter un masque dans l'établissement et en avoir un ou plusieurs de secours**, dès son arrivée au portail.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il n'est pas possible de stationner devant l'établissement aux heures d'entrée et de sortie : **il faut éviter les attroupements devant le portail et aux abords de l'école.**

### Règlement intérieur

Chaque élève a reçu un carnet de correspondance le jour de la rentrée. Il doit y coller une photo, le couvrir d'un plastique transparent et faire signer par ses parents chacune des rubriques. Il s'agit d'un document que **chacun doit être en mesure de présenter à tout moment. Tout élève qui ne sera pas en mesure de présenter son carnet à un professeur sera sanctionné.** Les carnets de correspondance seront contrôlés régulièrement. Aucun graffiti ne sera accepté sur ce document.

### Tenue correcte

Nous vous rappelons que le port d'une tenue correcte est exigé. Nous avons des T-Shirt à disposition si nous estimons que les tenues sont trop courtes ou non appropriées.

### Emploi du temps

Quelques précisions concernant le **premier cours de langues vivantes** :

- Collège : les élèves attendent leurs professeurs au niveau du perron de l'entrée B.
- Lycée : les élèves attendent leurs professeurs au M'Eating.

### Changement d'option

Tout **changement d'option** devra être signalé à M. TAROZZI **pour le vendredi 11 septembre 2020 au plus tard.** La demande sera effectuée par un courrier des parents à l'attention de M. NICOLAS. **Au-delà de cette date, aucune modification ne sera plus acceptée.**

### Equipements numériques

Chaque élève de la 6<sup>ème</sup> à la Tale, apporte son propre équipement numérique en classe pour pouvoir accéder aux ressources et aux manuels numériques. Pour les collégiens, pensez à protéger votre tablette avec une coque ou une housse et à prendre soin de votre sac qui ne devra pas être laissé sans surveillance. Pour les anciens élèves de l'établissement veillez à supprimer de la mémoire des tablettes tous les manuels de l'année précédente.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur en vigueur, **l'établissement dégage toute responsabilité en cas de vol.** Il faut donc ranger votre tablette à chaque intercour ou récréation, sécuriser votre sac à l'aide d'un cadenas et ne pas jeter votre sac.

**Nous vous rappelons que l'équipement numérique permet uniquement d'avoir accès aux manuels ou ressources numériques et à internet. La prise de notes s'effectue toujours dans vos cahiers ou classeurs.**

### Restauration

L'ordre de passage au self ou au M'eating est affiché dans les classes. Merci de respecter les horaires.

Les lycéens attendront au bas de l'escalier devant le self. Mme Hackenschmidt se chargera de fluidifier le passage en autorisant l'accès par petits groupes dans le sas de pointage.

L'accès au sas se fera en file indienne jusqu'à la rampe.

Les élèves et les adultes garderont leur masque jusqu'à ce qu'ils soient installés à table, sans possibilité de se relever en cours de repas. Il ne sera donc pas possible d'aller aux toilettes en cours de repas ni de se resservir pour des questions de sécurité sanitaire ; les carafes d'eau seront distribuées par le personnel surveillant.

Self : le pointage électronique se fera par le biais d'une carte de demi-pension obligatoire pour tout élève demi-pensionnaire.

Cafétéria : Le fonctionnement sera le même que pour le self. En cas d'oubli de la carte, il ne sera pas possible de manger au M'eating, il faudra manger au self. **En cas de perte, la nouvelle carte sera facturée 3 euros.**

Les élèves qui se rendent à La Doctrine Chrétienne et à St Etienne, pour les cours de spécialités ou d'options, sont priés de se présenter auprès du personnel éducatif afin d'être prioritaires au M'eating.

## **Feu vert clignotant**

Nous vous rappelons la présence des feux verts clignotants au M'eating et dans la cour. Ils signifient :

- Pour les lycéens : autorisation de monter en cours.
- Pour les collégiens : se dépêcher de récupérer les affaires dans les casiers afin d'être prêts au moment de la sonnerie.

## **Déplacements**

Trois escaliers permettent l'accès aux différents locaux de l'établissement. Pour faciliter les déplacements de tous les élèves, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- L'escalier B est réservé aux élèves du collège. Les élèves qui se rendent en technologie empruntent l'escalier C et ceux qui se rendent au gymnase ou en multimédia (C26) empruntent l'escalier D.
- Les escaliers C et D sont réservés aux élèves du lycée.

## **Toilettes**

Bâtiment B : les toilettes qui donnent sur la cour sont réservées au primaire

Bâtiment C : les toilettes qui donnent sur la cour sont mixtes

- Les toilettes du 2e étage sont réservées aux filles
- Les toilettes du 3e étage sont réservées aux garçons
- Les toilettes du 4e étage sont réservées aux filles

Merci de respecter cette répartition.

Remarque : les toilettes ne sont pas une cour de récréation. Il est interdit d'y stationner ou de s'y enfermer.

## **Chorale**

Tous ceux et celles qui aiment chanter sont invités à venir nombreux grossir les rangs de la chorale de Notre-Dame. L'inscription se fera le jour de la première répétition jeudi 10 septembre de 13h10 à 14h05 en salle C26. Cette invitation s'adresse à tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale.

## **Association sportive**

Une information sera donnée lors de la première heure de cours d'EPS. Les séances démarrent jeudi 3 septembre à 13h10. Rendez-vous au gymnase.

## **Photos individuelles**

Le photographe sera dans l'établissement le lundi 7 septembre. Les collégiens et les lycéens se présenteront obligatoirement par classe et par ordre alphabétique accompagnés de leur professeur selon le planning horaire qui sera communiqué. Il est obligatoire de se faire photographier mais l'achat de la photo est facultatif. Le Bureau de la vie scolaire communiquera le planning de passage des classes par voie d'affichage.

## **Casiers**

Les élèves doivent consulter les panneaux d'affichage pour connaître leur numéro de casier.

Les Lycéens qui souhaitent disposer d'un casier sont priés de s'adresser à la Vie Scolaire le plus rapidement possible. Ils devront se munir d'un cadenas personnel. Il n'est pas permis de s'attribuer un casier sans inscription préalable à la Vie Scolaire sous peine de sanction.

## **Aide à table**

Comme chaque année, l'école recherche des élèves de 3<sup>e</sup> ou du lycée (au nombre de 3 par jour) pour aider les enfants de CP à prendre leur repas tous les jours de 12h35 à 13h10 à la cantine des maternelles. Les élèves disposés à rendre ce service doivent s'engager à être réguliers et actifs.

Ceux qui accepteront de rendre ce service durant l'un ou l'autre des créneaux indiqués pourront bénéficier de la gratuité du repas. Les volontaires peuvent s'inscrire le plus vite possible auprès du secrétariat de l'école – bureau B17.

## **Informations "spécial collège"**

### **CDI**

Le CDI n'est pas accessible aux collégiens pendant les récréations de 10h et 15h.

L'accès au CDI pendant la pause méridienne de 13h10 à 14h05 se fait par voie d'inscription au préalable auprès de Mme Hackenschmidt tous les jours à partir de 12h, dans la cour.

## **Vente de petits pains - Goûter**

Suite au protocole sanitaire, il n'y aura plus de vente de petits pains et la prise de goûter est interdite pendant les récréations.

## **Informations "spécial lycée"**

### **Options**

Toutes les options et spécialités communes à St Etienne, La Doctrine et Notre Dame démarrent à partir du **2 septembre 2020**. Attention : les horaires des enseignements partagés avec La Doctrine ou St Etienne étant différents, veuillez à consulter le planning affiché dans les salles de classe.

### **Option Musique et enseignements optionnels**

Les élèves qui ont choisi ces enseignements sont invités à une réunion d'information :

- Lundi 7 septembre de 16h25 à 17h25 pour les Terminales à Notre-Dame (musique)
- Mardi 8 septembre de 16h25 à 17h25 pour les secondes à Notre-Dame (musique et art du son).

### **Organisation pédagogique**

Toutes les informations nécessaires au bon démarrage des cours de chaque classe sont affichées sur les panneaux d'organisation pédagogique au M'eating, à côté du bureau de la Vie Scolaire. Nous vous encourageons à les consulter. En cas de doute, vous pouvez également vous adresser à Mme ROUSSEAU au bureau de la Vie Scolaire.

### **M'Eating du Mercredi**

Les lycéens souhaitant déjeuner **tous les mercredis** doivent adresser une demande par mail à [isabelle.konieczka@notredame67.com](mailto:isabelle.konieczka@notredame67.com) avant le 8 septembre.

Pour les repas pris occasionnellement le mercredi, se présenter à la cafétéria du M'Eating avec un ticket repas acheté au préalable à l'accueil.

### **Jeun 'Est 15-29 ans**

Jeunest.fr est un portail, une appli et une carte pour lycéens de la région Grand Est. **Tous les lycéens doivent s'inscrire.**

Vous trouverez toutes les informations, actus et bons plans de la région.

Inscrivez-vous sur le site [www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr)

### **Spécial Terminales - Inscriptions aux prépas OFEPAL**

Il est encore temps de s'inscrire aux prépas de l'OFEPAL (Santé, Sciences Po, Ecoles d'ingénieurs). Les élèves peuvent le faire jusqu'au **vendredi 4 septembre à 12h** auprès de M. TAROZZI (Bureau B15). Les premiers cours auront lieu le samedi 12 septembre 2020.